

2L Gestion
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 01 Bis Rue de Nozières
97110 POINTE A PITRE
SIREN 900 477 589

PROCES-VERBAL DES DECISIONS

DE L'ASSOCIE UNIQUE

du 27 Décembre 2023

L'an deux mil vingt trois

Et le vingt-sept décembre à neuf heures

Au siège social

Madame Laetitia LAMO associée unique et Président de ladite société,

A pris les décisions ci-après relatives à :

- la modification de la forme de la Société ;
- Démission du président et Nomination du nouveau gérant ;
- Pouvoirs à donner

Première décision

L'associée unique décide de la modification de la forme de la société de SASU en SARLU à compter du 01 Janvier 2024.

Cette décision est prise à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'associé unique prend acte de la démission du président :

- Laetitia LAMO, domicilié au 05 bis chemin Gommiers Hauteurs lézarde 97170 PETIT BOURG

Et acte de la nomination du gérant pour une durée indéterminée :

- Laetitia LAMO, domicilié au 05 bis chemin Gommiers Hauteurs lézarde 97170 PETIT BOURG

Cette décision est prise à l'unanimité

Troisième résolution

L'associée unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de ces délibérations en vue de l'accomplissement de toutes formalités légales ou réglementaires.

Cette décision est prise à l'unanimité.



Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associée unique

Laetitia LAMO

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'LAMO', positioned below the printed name.